

Cap sur l'échéance de la Loi de Finances 2026

# Le Système de Facturation Électronique Certifié (SFEC)

Le nouveau standard obligatoire de la  
transparence fiscale au Congo.





## Le Cadre

**Décret n°2026-101 (31 mars 2026).**  
Digitalisation obligatoire de l'émission,  
transmission et stockage des factures.



## Le Calendrier

**1er Juillet 2026.**  
Date butoir pour les Grandes et  
Moyennes Entreprises.



## La Technologie

**4 Solutions Techniques.**  
E-facture, API, Terminaux Mobiles (TFC),  
ou Terminaux de Caisse (TCC).



## Le Risque

**50 Millions FCFA.**

Amende fixe par infraction et perte  
automatique de la déductibilité TVA.

# La fin des circuits fragmentés : un pont numérique en temps réel

## Avant 2026 (Circuit Fragmenté)

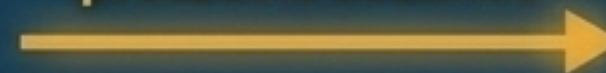


## Le Modèle SFEC (Certification Instantanée)

Émission de  
la facture  
(Entreprise)



Transfert via  
protocole sécurisé



Validation &  
génération  
de QR Code



Plateforme Centrale  
SFEC (DGID)

Retour immédiat et  
archivage sécurisé



**Objectifs clés :** Éradiquer l'économie informelle, sécuriser les recettes de l'État et garantir l'équité fiscale (Directive CEMAC).

# Le périmètre d'application : êtes-vous dans le viseur immédiat ?

- Très Petites Entreprises (TPE)
- Petites Entreprises (PE)

Phase 2 : 1<sup>er</sup> Trimestre 2027

Phase 1 : 1<sup>er</sup> Juillet 2026

- Unité des Grandes Entreprises (UGE)
- Unité des Moyennes Entreprises (UME)
- Sous-traitants Pétroliers et Gaziers

## Les Dispenses (Art. 2)

- L'État et les collectivités locales
- Les ambassades et représentations diplomatiques
- Organismes internationaux (transactions non soumises à taxation)

# Les 4 piliers technologiques de la conformité SFEC

## Les Solutions Logicielles (Software)

**E-facture**

**E-facture**  
(Portail Web)

Saisie directe en ligne.

**API**

**API (Interface de Programmation)**

Intégration ERP/HTTPS.

## Les Solutions Physiques (Hardware)

**TFC (Terminal de Facturation Mobile)**

Dispositif autonome.

**TFC**

**TCC**

**TCC (Terminal de Contrôle de Caisse)**

Module connecté aux caisses existantes.

Toutes les solutions interagissent avec la même plateforme centrale de la DGID pour générer le sceau de certification.

# Dématérialisation logicielle : Portail Web vs. Intégration ERP



## E-facture (Portail Web)

**Usage** : Saisie manuelle directement sur [efacture.gouv.cg](http://efacture.gouv.cg).

**Avantage** : Aucune installation technique requise. Gratuit et accessible.

**Limite** : Chronophage. Déconseillé pour les flux importants.



## API (Système Intégré)

**Usage** : Connexion automatisée (HTTPS) entre votre logiciel comptable/ERP et le SFEC.

**Avantage** : Zéro double saisie. Maintien strict de l'organisation interne. Adapté aux volumes massifs.

**Limite** : Nécessite un logiciel disposant d'une licence certifiée et des prérequis techniques (requêtes HTTPS).

# Dématérialisation physique : Terminaux autonomes et intégrés



## TFC (Terminal Mobile Autonome)

**Usage :** Appareil mobile homologué ("clé en main").

**Pour qui :** Commerces et points de vente sans logiciel de gestion.

**Atout majeur :** Mode dégradé (Offline). Permet de facturer sans internet ; synchronisation automatique au rétablissement du réseau.



## TCC (Terminal Connecté)

**Usage :** Module certifiant interfacé avec les caisses enregistreuses existantes.

**Pour qui :** Grandes surfaces, stations-service, hôtels (fort volume de transactions B2C).

**Atout majeur :** Certification automatique des tickets de caisse sans modifier le processus de vente.

# Matrice de Décision : Quelle solution pour votre architecture ?

	<b>Volume de Facturation</b>	<b>Infrastructure Existante</b>	<b>Besoin de Mode "Hors Ligne" (Offline)</b>	<b>Recommandé pour</b>
<b>E-Facture (Web)</b>	Faible	Aucune	Non	TPE/PE/Services
<b>API (Intégration)</b>	Élevé	ERP/Logiciel	Non	UGE/UME B2B
<b>TFC (Terminal Mobile)</b>	Moyen/Faible	Aucune	Oui - Synchronisation automatique	Commerces B2C autonomes
<b>TCC (Caisse)</b>	Élevé	Caisses/Logiciel de gestion	Oui - Synchronisation automatique	Retail/Supermarchés

# Le cycle de vie d'une transaction certifiée



## Étape 1 : Émission

L'entreprise génère la facture via son système (API/TCC) ou plateforme (E-facture/TFC).

## Étape 2 : Transmission Temps Réel

Les données sont cryptées et envoyées au serveur SFEC.


## Étape 3 : Certification (La Preuve)

Le SFEC valide et renvoie instantanément un QR Code et une signature électronique.

## Étape 4 : Délivrance



La facture finale, arborant le QR Code obligatoire, est remise au client.

# La fin des modifications simples : La règle stricte de l'Avoir


  
**Facture  
Initiale**

  
**Modification  
Manuelle**

  
**Facture  
Corrigée**

 **Interdit** : Toute erreur sur une facture déjà certifiée ne peut plus être simplement modifiée. 

  
**1. Facture Initiale**  
(Certifiée)

  
**2. Émission d'un Avoir Total**  
(Transmis et certifié dans le SFEC,  
annulant la facture à 100%. Les  
avoirs partiels ne sont pas prévus.)

  
**3. Nouvelle Facture**  
(Émise et certifiée avec les  
données corrigées).

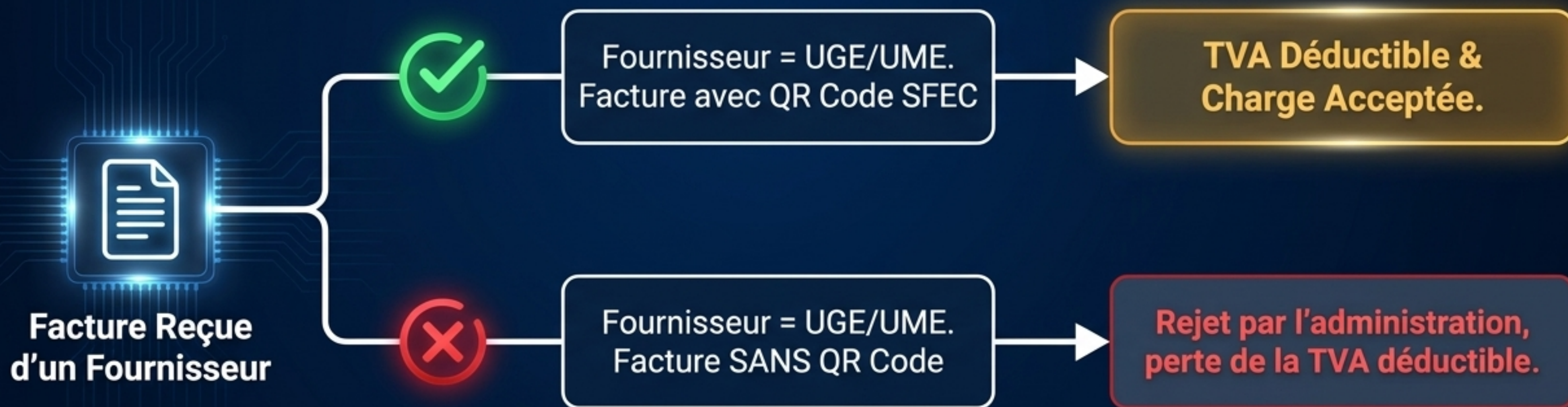
# Sanctions applicables dès le 1er Juillet 2026



# Vigilance Fournisseurs : La condition de déductibilité de la TVA



À compter de l'entrée en vigueur, **seules les factures entrantes certifiées par le SFEC** permettront de justifier la déduction de la TVA.



*\*Dérogation transitoire : Les achats réalisés auprès des TPE/PE (non encore assujetties) restent déductibles avec des factures classiques jusqu'à leur intégration en 2027.*

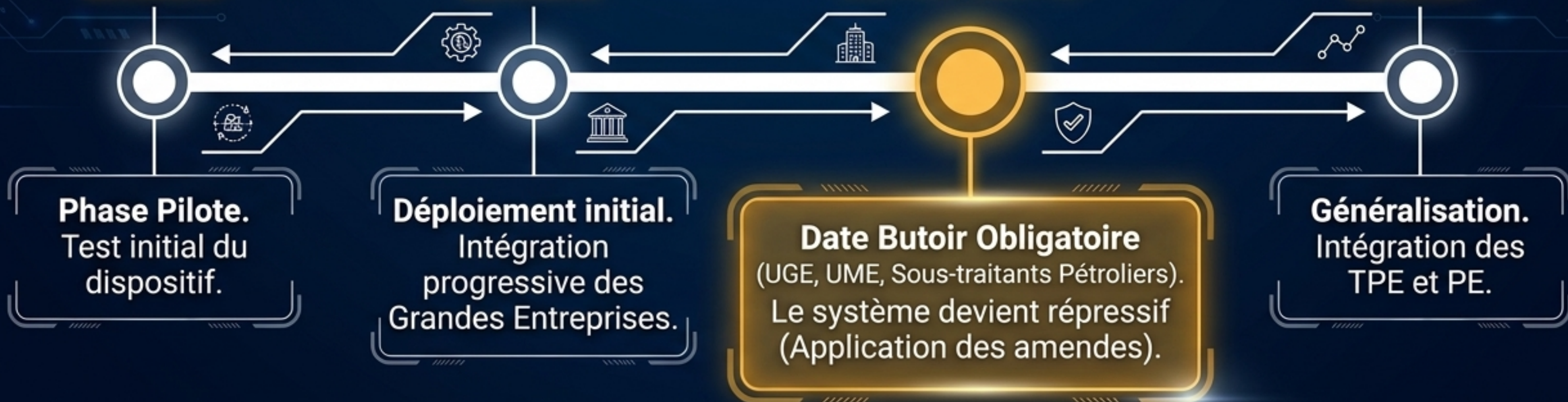
# Calendrier de déploiement : Une montée en charge maîtrisée

## 1<sup>er</sup> Juillet 2026

### Mai 2026

### Juin 2026

### 1<sup>er</sup> Trimestre 2027



\*Attention : Les factures émises avant le 1<sup>er</sup> juillet 2026, même réglées après, ne sont pas soumises à l'enregistrement SFEC.\*

# Plan d'action : 3 étapes pour sécuriser votre transition



## Tester & Basculer (Avant Juillet 2026)

Réaliser les tests d'intégration API/TCC en environnement de simulation. Valider la conformité avant l'abandon du système parallèle.

## Sélectionner (Q2 2026)

Utiliser la Matrice de Décision pour choisir le format adapté (API, TCC, TFC ou Web). Contacter l'administration fiscale pour la transmission du dossier.

## Auditer (Aujourd'hui)

Désigner un référent interne (identité numérique SFEC). Analyser le volume de facturation et cartographier les systèmes de caisse/ERP actuels.

# Ressources et accompagnement officiel

## Liens Utiles

- Informations générales et tutoriels :

<https://sfec.gouv.cg>



- Prise de contact officielle (création de dossier) :

<https://sfec.gouv.cg/contact>



- Accès direct E-Facture :

<https://efacture.gouv.cg/fr/signin>



- Documentation technique API :

<https://docs.sfec.gouv.cg/>



**SYSTÈME DE FACTURATION  
ÉLECTRONIQUE**

**CERTIFIÉE (SFEC)**

**La digitalisation n'est plus une option. Anticipez dès aujourd'hui pour garantir la continuité de vos opérations commerciales le 1<sup>er</sup> juillet 2026.**